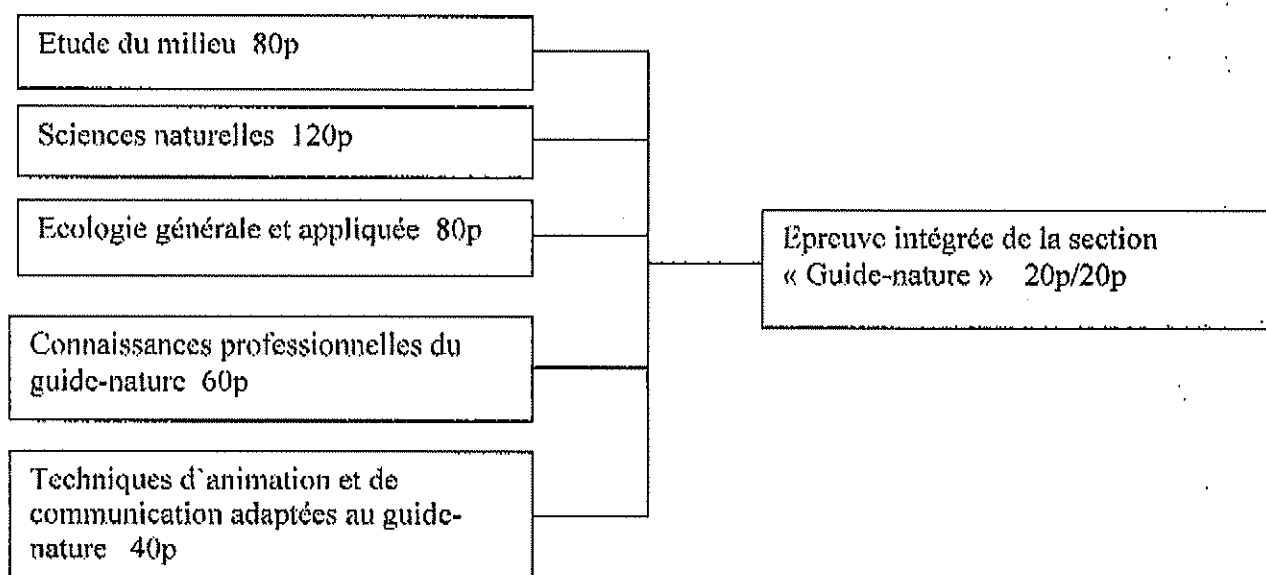


GUIDE NATURE

4. MODALITES DE CAPITALISATION

4.1 Organigramme de la section



4.2 Aucun délai n'est fixé entre la délivrance des attestations de réussite des unités déterminantes et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée.